



## OBLIGATION D'INFORMATION DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

ROULAGE CIRCUIT GLACE 2018-2019

- ~~Isola 2000~~                       ~~Orcières 1~~  
 ~~Ice Rosa Ring~~                 ~~Orcières 2~~

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville.....

Pays : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

m'engage à respecter les clauses énoncées ci-après :

### Article 1 – Participant

Je déclare être en bonne santé. Je déclare ne pas être sous l'effet d'un traitement médicamenteux, ou de tout autre produit, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte du circuit. Je déclare avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales et plus généralement de ne faire l'objet d'aucune incapacité permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique des sports mécaniques sur circuit.

Pour les mineurs : Je soussigné M.....

Le représentant légal de.....

Reconnais avoir été informé des obligations du participant.

### Article 2 – Équipement pilote et passager

**Moto / Quad** : les pilotes devront être équipés d'un casque intégral homologué (route ou cross), lunette, botte et protection type Cross / Enduro, **OU** combinaison cuir type vitesse (une ou deux pièces zippées).

**SSV / voiture** : les pilotes et passagers devront être équipés d'un casque homologué (route ou cross) + lunette pour les SSV et attaché avec une ceinture de sécurité 3 points minimum.

**Karting** : les pilotes devront être équipés d'un casque homologué (route ou cross) + protection pour les yeux (masque ou visière).

### Article 3 – Véhicule

Les véhicules devront être en bon état et ne présentant aucune anomalie caractérisant un danger potentiel pour moi-même ou pour les autres..., le niveau sonore de l'échappement ne doit pas dépasser les 95 dB maxi.

Un coupe-circuit relié au poignet est conseillé pour les quads et motos.

### Article 4 – Cloutage

**Moto** : pneus Andros moto ou clous Best-Grip série, 1500, 1600, 1700, 1740, 1750, 1800R dans la limite de 300 clous par roue Av et 280 clous par roues Ar.

**Quad** : clous Best-Grip série 1410, 1500, 1900, dans la limite de 50 clous par roue.

**SSV** : pneus du SSV Ice Tour ou clous Best-Grip série 1350 ou 1410 dans la limite de 70 clous par roue ou clous Best-Grip série 1500 ou 1900 dans la limite de 50 clous par roue.

**Voiture** : pneus clous homologués route ou clous Best-Grip machine série MC 12 à MC14 ou vissé série 1350, 1410 dans la limite de 120 clous par roue. Sur les véhicule 2 roues motrices de type propulsion,

des clous Best-Grip machine série Sverig ou vissé série 1300, 1500, 1900 dans la limite de 150 clous par roue pourront être montés sur le train avant. Pneus étroits interdits.

**Karting** : pneus Heidenau ice racer ou équivalent, avec clous Best-Grip série 1740 dans la limite à 110 clous par roue Av et clous Best-Grip série 1600 dans la limite à 88 clous par roue Ar.

### Article 5 – Assurance

Dans l'éventualité d'un accrochage entre participants, je déclare être couvert par une assurance Responsabilité civile qui garantit pour le tiers, l'usage du véhicule dans les conditions de stage ou d'entraînement sur circuit. Je reconnais également avoir été informé de mon intérêt à souscrire une assurance individuelle accident complémentaire qui est fortement recommandée dans le cadre de la pratique des sports mécaniques.

### Article 6 – Sécurité et comportement

Je m'engage à observer et à faire observer à mes accompagnants les règles et consignes de sécurités en vigueur, et à respecter immédiatement les ordres et consignes des responsables de pistes. Je note qu'il est formellement interdit de s'arrêter, de faire demi-tour ou de descendre du véhicule sur le bord de la piste ou ses abords sans y avoir été invité par l'organisateur.

Je m'engage plus généralement à respecter les règlements intérieurs et les règles de circulation en vigueur dans l'enceinte du circuit et accepte de supporter seul les conséquences des accidents de toutes natures susceptibles de survenir à moi-même, aux autres personnes et à mon matériel ou celui des autres ainsi qu'aux conséquences des accidents que je pourrais occasionner où dont je serai victime.

Tous les dégâts éventuels causés de mon fait ou de celui d'un de mes accompagnants (balises, piquets de clôture / grillage, éclairages extérieurs, dégradations au niveau des locaux ou autres espaces utilisés, etc..) me seront facturés au tarif de remplacement ou de la remise en état initial.

Je reconnais avoir pleine et entière conscience des risques inhérents à la participation à la journée organisée sur circuit et déclare m'inscrire en pleine connaissance des risques encourus.

### Article 7 – Responsabilité et droit de l'organisateur

Le 2RTeam, ses collaborateurs, ses partenaires, ses sous-traitants et ses bénévoles ne peuvent être tenus responsables des accidents dont pourraient être victimes les usagers (pilotes, passagers ou accompagnants), tant au niveau corporel que matériel, ni des vols ou litiges survenant entre les utilisateurs. L'organisateur ou le gestionnaire du circuit sont seuls juges pour donner accès à la piste ou arrêter un conducteur jugé dangereux et l'utilisateur s'engage à obtempérer à toute indication qui lui sera faite. En toute circonstance, je ne pourrai en aucune façon mettre en cause pour quelques raisons que ce soit la responsabilité du propriétaire du circuit ainsi que celle de l'organisateur de la journée et m'engage à garantir ces derniers de tous recours en la matière.

### Article 8 – Droit à l'image

j'autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les images prises dans le cadre de la manifestation, elles pourront être exploitées et utilisées directement, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée. Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Fait à ..... Date. : ...../...../.....

Signature du participant et du tuteur légal si besoin, précédée de la mention « lu et approuvé » :